Pêche Infos 90

Novembre – Décembre 2023 – N°93

Dans ce numéro

1. Sauvons nos rivières – Acte 3
2. Travaux de l'Allaine
3. Empoissonnement des canaux
4. Mise en vente des cartes 2024
5. Stagiaire BPJEPS
6. Vidange partielle étang des Forges
7. Dans nos AAPPMA
8. A venir…

1. Sauvons nos rivières… Acte 3

Les cours d'eau constituent un patrimoine précieux, lieux d'échanges et d'interactions. La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) poursuit cette année sa grande campagne de sensibilisation "Sauvons nos rivières" avec un 3ème opus, intitulé "*Connaître et agir*". Elle souhaite aujourd'hui créer une prise de conscience collective sur l'impérieuse nécessité d'accroitre et partager la connaissance des milieux aquatiques pour mieux les préserver.

Fort de 1,5 million de pêcheurs, 40 000 bénévoles et 1000 salariés, le réseau associatif de pêche de loisir constitue un incroyable maillage d'expertises et de connaissances. Il collecte au quotidien une quantité considérable d'informations permettant notamment d'éclairer les prises de décision en matière de gestion de l'eau et de biodiversité aquatique.

Etudes des écosystèmes et de leur bon fonctionnement, impact du changement climatique sur les cours d'eau (thermie, débit), atteintes diverses au milieu naturel, qualité des eaux et répercussions sur les espèces piscicoles, la FNPF et les Structures Associatives de Pêche de Loisir contribuent activement à l'acquisition de données aux côtés de nombreux partenaires (Etat et collectivités territoriales, OFB, Agences de l'Eau…).

Mais pour porter ses fruits et avoir la meilleure résonance, la connaissance ne peut se cantonner à un cercle d'initiés... **Les actions de sensibilisation sont donc essentielles** et doivent être portées par tous les acteurs pour modifier durablement notre rapport à l'eau dans une vision d'avenir positive.

Pour permettre au plus grand nombre de comprendre la cause portée par cette campagne et s'y associer, la FNPF a mis en œuvre **un dispositif de communication complet** avec notamment : une campagne visuelle impactante mise en lumière sur les médias digitaux et lesréseaux sociaux, un film « Connaitre pour mieux protéger » et quatre vidéos courtes, dix chroniques audio, un quizz en ligne pour tester ses connaissances…

Un manifeste pour porter des revendications fortes auprès des plus hautes institutions

Afin d'interpeller les institutionnels sur l'absolue nécessité de bien connaître avant d'agir, la FNPF porte trois revendications fortes pour l'avenir de la ressource en Eau :

Créer un ministère de l'Eau pour défendre ce patrimoine commun en tant que source de vie, indispensable à des usages divers en définissant une nouvelle politique avec des moyens humains et financiers dédiés.

Instaurer un nouveau rapport à l'eau en sensibilisant et en impliquant le citoyen, en accompagnant les institutionnels dans une gestion sobre et équilibrée de la ressource, en responsabilisant les filières économiques les plus consommatrices en eau et en adaptant la réglementation.

Poursuivre et mobiliser la connaissance, notamment grâce à la mise en place d'un observatoire des milieux aquatiques naturels par le réseau associatif de pêche de loisir, mais aussi en favorisant la mutualisation des connaissances de l'ensemble des acteurs étatiques etterritoriaux avec une utilisation accrue des nouvelles technologies.

« Les pêcheurs, de par leur présence permanente au bord de l'eau sont de véritables sentinelles des rivières. Ils sont la force vive de notre réseau associatif qui acquiert des connaissances indispensables à la protection des milieux aquatiques. Ces données ont une réelle vocation à enrichir l'observatoire permanent des milieux naturels souhaité par la FNPF et seront, à terme,centralisées dans le Système d'Information national de la Pêche de Loisir (SI Pêche), que nous venons de créer. »

Claude Roustan, Président de la FNPF

Agissons, tant qu'il en est encore temps ! Ensemble, sauvons nos rivières.

2. Les travaux de l'Allaine se poursuivent…

Ces travaux ont pour but de régénérer le cours d'eau pour en faire un milieu le plus naturel possible, et d'améliorer son débit pour éviter les crues. Ils font suite à la première tranche réalisée par le Département, de 2014 à 2016 en amont et en aval de la ville de Delle. Pour rappel, ces travaux ont été réalisés depuis 2021 par la CCST (Communauté de Communes du Sud Territoire), et financés par l'Agence de l'Eau ; l'objectif étant d'arriver à Morvillars à la fin de ce projet de restauration.

L'inauguration des travaux de l'Allaine au centre de Delle s'est déroulée le 17 novembre dernier.

Une petite vidéo est disponible en suivant le lien ci-dessous :

https://www.youtube.com/watch?v=lkCs6zI50s0

3. Empoissonnement des canaux

Un joli **cadeau de Noël** pour nos pêcheurs !

Les canaux du Territoire de Belfort ont été alevinés cette semaine pour une somme de presque 11 000€.

Ce sont environ 965 kg de carpes, 120 kg de brochet, 380 kg de gardons et 90 kg de sandres, qui ont été répartis dans les différents biefs.

De quoi ravir nos pêcheurs. 👍

4. Lancement de la saison 2024

TOP DEPART !!!

A compter du 15 décembre vous pourrez vous procurer votre carte de pêche annuelle 2024.

Besoin d'une idée de cadeaux de Noël…

Offrez une carte de pêche !

5. Accueil stagiaire BPJEPS

Depuis début novembre, un stagiaire **BPJEPS Pêche de loisir,** a rejoint notre équipe. Il sera avec nous jusqu'en octobre 2024.

Bertrand BATÔT est originaire du Sundgau alsacien. Issu de la filière industrielle, il se lance, à 59 ans, dans une reconversion en intégrant le CFPPA de Montmorot, dans le Jura pour devenir guide de pêche.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

6. Etang des Forges

Le Grand Belfort Communauté d'Agglomération réalise une **vidange partielle de l'étang des Forges de Belfort entre novembre 2023 et mars 2024.**

Cette opération a lieu tous les 4 ans afin de maintenir la qualité de l'eau de l'étang, lutter contre son envasement et réaliser des travaux d'entretien. Cette démarche consiste à diminuer le niveau de l'étang de 1.5m pour permettre aux vases mises à l'air de se minéraliser. Un niveau d'eau minimum sera maintenu pour permettre la survie des poissons.

Durant la vidange et depuis le 6 novembre 2023, **la pêche est interdite, tout comme le fait de marcher sur le fond de l'étang.**

Merci à tous de votre compréhension.

7. Dans nos AAPPMA

Les bénévoles de l'AAPPMA Belfort-Bavilliers étaient à pied d'œuvre la semaine dernière sur **le Rhôme** afin de retirer des embâcles préjudiciables au libre écoulement de l'eau.

En règles générales, seuls les embâcles ci-dessous peuvent être enlevés :
- s'ils obstruent totalement le lit du cours d'eau et forment des barrages ;
- s'ils ralentissement le courant et favorisent l'envasement sur un linéaire
- s'ils peuvent avoir des conséquences sur les ouvrages (ponts, buses) ;
- s'ils provoquent d'importantes érosions, créant un danger pour les biens et les personnes, ou encore,
- s'ils forment des bouchons qui augmentent le niveau des eaux.

Les bénévoles de l'AAPPMA de Montreux-Château étaient quant à eux sur les rives de la Suarcine pour un entretien de la ripisylve. Ils retrouvent désormais une rivière qui s'écoule normalement dans son lit.

8. A vos agendas...

9 décembre : **Dell'éthon** avec l'AAPPMA La Plongeotte qui vous proposera plusieurs activités. Rdv Place Forni pour pêcher votre truite et déguster un vin chaud, et à la salle des Fêtes pour retrouver nos traditionnels jouets pour chats et boucles d'oreille faites maison par nos moucheurs, tester la pêche sur simulateur, ou goûter notre délicieuse friture de carpes.
Renseignements au 06 61 42 90 05.

Cette édition étant la dernière de l'année 2023, nous en profitons pour vous souhaiter à tous nos pêcheurs et vos proches de

TRÈS BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'équipe de la Fédération de Pêche du Territoire de Belfort vous remercie de votre attention.

Nous contacter

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Territoire de Belfort

3A Rue d'Alsace – 90150 FOUSSEMAGNE ☎ : 03 84 23 39 49
@ : contact@fede-peche90.fr **Site internet :** http://territoiredebelfort.federationpeche.fr/